



TON EMPLOI RAYONNANT À LA VILLE DE GRANBY

Commise ou commis aux archives – surnuméraire

DES DÉFIS ET DE LA STABILITÉ À LA VILLE DE GRANBY

Sous la direction de la cheffe ou du chef de la Division des archives, tu appliqueras les diverses procédures inhérentes au système de gestion documentaire de la Ville, tel que l'indexation des dossiers et/ou documents actifs, semi-actifs et inactifs, la numérisation et le classement des documents physiques ou numériques. Dans le cadre de ce poste surnuméraire, tu effectueras des recherches préliminaires d'informations ou de documents. Sur demande, tu accompliras toute autre tâche connexe à tes devoirs et responsabilités.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE AU SERVICE DE LA POPULATION

Granby recherche des personnes talentueuses, comme toi, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues dynamiques. Granby valorise l'expérience humaine et t'offrira les défis que tu attends. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de sa communauté.

DES CONDITIONS QUI TE SIMPLIFIENT LA VIE

- Salaire à l'embauche de 25,31 \$/h (échelle salariale 2023) ;
- Poste surnuméraire de 32,5h/semaine (durée approximative de 9 mois) ;
- Horaire de 4,5 jours/semaine (vendredi après-midi de congé).

UNE EXPERTISE QUI TE DISTINGUE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou collégiales (DEP ou AEC) en secrétariat ou bureautique ;
- Justifier une expérience pertinente en lien avec la gestion des archives ou la tenue de dossiers ;
- Avoir des connaissances approfondies des logiciels de la suite M365 et des outils informatiques relatifs à la gestion documentaire (un atout) ;
- Faire preuve d'autonomie, d'efficacité et de rigueur ;
- Démontrer un intérêt et des aptitudes pour le travail de recherche ;
- Être en mesure de manipuler des boîtes de 15 à 25 kg.

Un organisme qui t'accueille

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.